Bien vivre
à Unverre
Bulletin N°35 - Janvier 2021

Le Mot du maire

Chères Unverroises et chers Unverrois,

Une année ô combien difficile vient de s'achever.
Nous avons dû tous nous adapter, tant bien que mal, au cours des évènements et à leurs conséquences: le nouveau conseil municipal installé avec plus de deux mois de retard ; une reprise de l'école faite partiellement dans un premier temps puis une rentrée pour tous en Septembre ; une mise en sommeil prolongé pour toutes les animations au sein de la commune ; des commerces et artisans considérés comme «non essentiels» qui ont dû faire face à l'interruption de leur activité par deux fois (certains à ce jour n'ont toujours pas réouvert).
Dans ce contexte si particulier, le conseil municipal a décidé de maintenir les subventions habituellement accordées aux associations et vous a offert un spectacle déambulatoire le 24 Juillet, animé par un collectif d'artistes. Le repas des ainés ne pouvant avoir lieu, une alternative avec des repas livrés à domicile a été mise en place et des bons d'achat ont été distribués à celles et ceux qui en avaient fait le choix.
Mais, cette année 2020 c'est aussi la solidarité et le dévouement dont ont fait preuve 9 femmes d'Unverre en créant un atelier où des masques en tissu ont été réalisés pour la population.
C'est également l'espoir en l'avenir et de la joie dans les familles avec la naissance de 13 bébés sur la commune, la célébration de 4 mariages et 1 PACS et l'installation de nouveaux habitants.
L'année 2021 verra se finaliser le rachat du fond et des murs de la boulangerie par la commune et l'installation d'une nouvelle famille de boulangers.
Mère Teresa disait « la vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter ». L'installation de nouveaux artisans nous le prouve !
A Unverre, la vie continue et les projets pour retrouver du dynamisme aussi !
Les élus et tout le personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année.

Votre Maire, Marie-Dominique Pinos

Boulangerie :

du nouveau dès la fin février

Dans un souci de redynamiser le commerce local, la municipalité a entrepris les démarches pour l'acquisition de la boulangerie. Courant février, une famille de boulangers va prendre place dans les installations existantes. Ils ne sont pas vraiment des inconnus ; en effet M. Mme Donneger et leurs enfants sillonnent déjà la région avec leur camion boultruck (four ambulant) sur les marchés ou en proposant des pizzas le soir sur la place des villages (voir photo).
Dans un premier temps, on trouvera en magasin bien sûr du pain, des viennoiseries, de la pâtisserie mais aussi de l'épicerie et du snacking. Puis à la suite de travaux réalisés par la commune dans le fournil et le magasin, un nouveau commerce multi-services verra le jour avec notamment des produits locaux, de l'épicerie fine, du fromage à la coupe ainsi que des fruits et légumes.
Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce dossier via le site internet de la commune ou l'application smartphone «panneau pocket».

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections prévues en 2021 (élections régionales et départementales), il faut être inscrit sur les listes électorales.
Cette démarche est possible jusqu'au 6e vendredi précédant le 1er tour du scrutin (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin). Précisons qu'à l'heure actuelle, les dates des élections régionales et départementales ne sont pas connues en raison de l'épidémie liée au covid 19.

Comment faire pour vous inscrire ?

Vous avez trois solutions :

- *le service en ligne* (muni de la version numérisée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile) accessible avec un compte Service-public.fr ou via FranceConnect,
- *un courrier*, en envoyant à la mairie la photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété,
- *sur place en mairie* en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Êtes-vous déjà inscrit sur une liste électorale ?

Vous pouvez vérifier votre situation électorale en utilisant le lien suivant :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
Vous indiquez le département et la commune dans laquelle vous pensez être inscrit puis vous répondez à quelques questions en précisant votre identité et vous obtiendrez la réponse.

sommaire

Mot du Maire/Boulangerie	
Inscriptions électorales	2
Flash	3
Renseignements et adresses utiles	4-5
École/Association Parents d'Élèves	6
Accueil périscolaire/Ass. Maternelles	7
État Civil 2020	8
Tarifs communaux	9
Autrement/ Club du 3e âge	10
L'échiquier Unverrois/Clique Comité des Fêtes	11
Une commune, un maire, des élections	12-13
Liste des maires	14
Gym volontaire/Théâtre en Herbe	15
Unverre Autrefois Musée École	16
Vieilles Roues Autour d'Unverre	17
Centre d'intervention/Am.Sapeurs pompiers	18
Calendrier des fêtes	19
Bonnes pratiques/Travaux	20
Espace Info-Energie 28	21
Communauté de Communes	22-23

Directeur de la publication : Nicolas LIGNEAU
Responsable de la rédaction : Nathalie SIMON
Rédaction, photographies : Denise BOBET
Pascal BULOIS - Aurélie LACROIX - Nicolas LIGNEAU
Laurent PIAUD - Marie-Dominique PINOS
Laëtitia RAINOT VALLÉE - Céline SAINT LO
Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.
Toutes informations sur le site de la commune : www.unverre.fr
Création graphique et impression :
Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52
Dépôt légal : N°651 - Janvier 2021

Panneau pocket & site internet

Début novembre 2020, la commune a fait le choix d'adhérer à l'application PANNEAU POCKET.

Cette application a pour but d'aviser en temps réel les administrés de toute information utile sur la commune (coupure d'électricité, coupure d'eau, travaux, évènements...)
Il s'agit d'une application ***gratuite et anonyme.***

Pour la télécharger, rien de plus simple :

- depuis votre ordinateur : tapez **app.panneaupocket.com**

Sa présentation est très claire et intuitive : il ne faut que 2 clics pour accéder au panneau de sa commune.
Saisissez le nom de la commune dans le champ de recherche, puis **cliquez** sur la localisation qui vous intéresse.

- depuis votre smartphone ou tablette : suivez les instructions ci-dessous

La commune a également remanié son site internet. N'hésitez pas à le consulter : **www.unverre.fr**

Espace numérique

Un ordinateur a été mis à disposition des administrés gratuitement en mairie.
Il permet de naviguer sur internet pour réaliser des démarches administratives en ligne, accéder à des logiciels de bureautique...
N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Commerçants/ artisans/services

De nouveaux commerçants, artisans et services s'installent à Unverre.
Retrouvez-les en page 5 du bulletin municipal !

Le marquage des vélos devient obligatoire en 2021

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos neufs vendus par des commerçants devront faire l'objet d'un marquage à partir du 1er janvier 2021. Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1er juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires. C'est ce que précise un décret paru au Journal officiel le 25 novembre 2020 en application de la loi d'orientation des mobilités.

Tennis

Les réservations pour le terrain de tennis (limitées à 2h par jour) s'effectuent au Garage MAUDUIT situé 18, rue du Professeur Félix Lejars (tél : 02 37 97 20 39) aux jours et heures d'ouverture.
Les cartes d'abonnement annuel sont à retirer en mairie.

Rappel des tarifs :
Carte «Jeune» (- 18 ans) : 15 €,
Carte «Adulte» (18 ans et plus) : 40 €,
Tarif horaire : 4 €.

Renseignements et adresses utiles

MAIRIE *(rue du Prof. Félix-Lejars)* 02 37 97 20 01
e.mail : mairie.unverre@wanadoo.fr site internet : www.unverre.fr
Écoles (maternelle et élémentaire) *pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphoner au* 02 37 97 23 65
Salle des fêtes - restaurant scolaire 02 37 97 23 01
Accueil périscolaire *(1, rue des Sorbiers)* ..... 06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
Tennis municipal *(tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - pour les réservations, s'adresser au «Garage Mauduit»)* 02 37 97 20 39
Pompiers appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe : 18
Gendarmerie ..... 02 37 47 72 29 ou 17
S A M U 15
Centre anti-poison - Angers 02 41 48 21 21
Relais Poste – Unverre *(bar-tabac presse, 17, rue des Moulins)* 02 37 97 30 11
Curé de Brou et administrateur d'Unverre *(Pierre Abelson, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax* 02 37 47 02 70
Syndicat mixte de l'Ozanne *(Eau et Assainissement collectif) (27, av. du Général de Gaulle à Brou)* 02 37 96 01 05
ou pour les urgences 06 89 46 16 25
Déchetterie Brou 02 37 96 06 03
SICTOM *(Syndicat des Ordures Ménagères)* 02 37 96 74 66
Trésorerie / Centre des Impôts de Châteaudun 02 37 44 79 00
Communauté de Communes du Grand Châteaudun 02 37 44 98 94
Protection Maternelle et Infantile Châteaudun 02 37 44 55 70
Contraception I.V.G Région Centre ..... *numéro vert* 0800 08 11 11
Orange *(renseignements)* 10 14
ERDF *(dépannages)* 09 726 750 28
Retraite complémentaire (CICAS) *du lundi au vendredi de 8h30 à 18h* 0820 200 189
Associations locales pour les victimes de violences conjugales ou intrafamiliales :
France Victimes 28 ..... 06 45 23 43 36 / 07 87 15 89 05
CIDFF 28 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) 02 47 27 54 00
Accueil de jour « La Source » joignable 24 h/24 et 7 j/7 ..... 06 30 82 90 16

Horaires d'ouverture

Mairie :
lundi et vendredi ..... 14h à 17h30
mardi et jeudi ..... 9h à 12h - 14h à 17h30
samedi ..... 9h à 12h

Permanences :
Mme PINOS, maire :
sur rendez-vous,

M. LIGNEAU, 1er adjoint :
sur rendez-vous,

Mme SAINT LO, 2e adjointe :
lundi de 14h à 15h,

M. FURET, 3e adjoint :
vendredi de 15h30 à 16h30.

Relais Poste d'Unverre (17, rue des Moulins) :
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 20h
mercredi : 8h à 13h

Levée du courrier (boîte postale près de la mairie) :
14h45 du lundi au vendredi

Centre des finances publiques de Châteaudun :
Accueil du *lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.*
Pour les questions relatives aux impôts, possibilité de rendez-vous le lundi et jeudi de 14h à 16h
(Tél. : 02 37 44 79 00
sip-sie.chateaudun@dgfip.finances.gouv.fr).

Déchetterie de Brou :
service gratuit pour les foyers du SICTOM Brou-Illiers-Bonneval dans la limite de 2 m³.
Pour les personnes en difficulté, contacter le SICTOM au *02 37 96 74 66.*
Pour les horaires, voir plaquette jointe au bulletin.

Artisans - Commerçants - Services

Alexandre Pichot Énergies
Électricité générale, énergies renouvelables
9, rue des Moulins
06 76 98 38 17

Amedro Viviane
Commerce d'objets mobiliers, vide-maisons
1, l'Orme
06 03 19 04 29

Au Lion d'Or
Bar, restaurant, traiteur
13, rue des Moulins
02 37 97 20 08

Bar des Moulins
Bar, Tabac, journaux, relais-poste
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Breziat Francine
Service de nettoyage
7, rue Félix-Lejars
06 37 52 46 70

Bunet François
Electricité générale, plomberie, sanitaire, chauffage
25, rue des Moulins
06 32 66 07 08
Nouveau

Coop Agric de Bonneval
Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Grasseries
02 37 97 30 89
La Griserie
02 37 97 21 45

Couverture Unverroise
Couverture, charpente, zinguerie, aménagement
33, rue des Moulins
02 37 97 34 15

Élevage de la Hte Fougère
Dogue allemand, cavalier King Charles, etc...
3, La Brosse
02 37 97 31 23

En Fer 28 - M. Clément
Soudure, chaudronnerie, métallerie
6, Les Montvilles
02 37 97 32 01

Fillon Elec
Électricité gén., radiateur, VMC, portail, chauffe-eau, robinetterie
06 24 55 60 80

Fil'O Chas
Retouches, couture, ateliers créatifs (déco, peinture...)
3, rue Félix-Lejars
06 01 98 35 26
Nouveau

Garage Mauduit
Vente, réparation auto toutes marques
18, rue Félix-Lejars
02 37 97 20 39

Geff Entreprise
Entretien espaces verts
10, rue de Châtillon
06 72 41 17 01

Graffin Laurent
Cuisine, aménagement, menuiserie bois, PVC
8, rue du Pressoir
02 37 97 20 31

Hervé Corinne
Conseillère en immobilier indépendante
06 81 61 57 98

Hervé Jérôme Terrassement
Terrassement, Assainissement, VRD
06 70 53 24 22
Nouveau

Jardinier par Nature
Paysagiste et entretien jardin
7, La Courbe
06 83 58 54 26

Jauneau Jérôme
Artisan peintre
7, Les Jarrias
02 37 24 13 97

Jledi-o-web EIRL
Production audiovisuelle (particuliers et pro.)
12, rue Félix-Lejars
07 71 62 25 69

Jubert Yannick
Pépiniériste (plantes de haies et arbustes)
Les Bas Molands
02 37 29 43 08

Kutch Production
Direction technique, production événementielle
4, Le Chêne Guillou
09 75 34 25 06

La Ferme de la Jolitière
Vente directe de viande (bœuf, veau, porc)
6, La Jolitière
02 37 97 24 43

La Ferme de Maelys
Produits naturels pour animaux domestiques
7, l'Orme
06 22 43 66 57

La Ferme des Roches
Salle de réception, traiteur, gîte de groupe
Les Roches
02 37 29 58 12

Leroy Éric
Boucherie, charcuterie, volailles, tournées
39 bis, rue des Moulins
02 37 97 32 40

Les Écuries des Nauds
Équitation, cours, promenade, pension
1, Les Nauds
02 37 97 34 34

Mèche à Mèche
Salon de coiffure
14, place de l'Église
02 37 97 30 48

Monnier Laurent
Boulangerie, pâtisserie, épicerie
6, rue des Moulins
02 37 97 20 06

Montel Cédric Élevage des Charreaux
Élevage de poneys de race Welsh et New Forest
3, les Charreaux
06 64 16 01 04

Noémie Coiffure
Coiffure à domicile
06 51 28 71 12
Nouveau

Passion Brocante
Achat, vente et débarras de la cave au grenier
30, rue Félix-Lejars
06 77 94 88 95

Proust Willy
Art photographique et reportage
12, place de l'Église
02 37 97 22 17

Richoux Monika
Vente bijoux argent, ambre, cristal...
6, rue des Lavandes
02 37 97 31 56

Rogron Jean-François et Fabienne
Conseillers indépendants en immobilier Optimhome
06 09 72 04 67

Spirale Gourmande La Clé des Champs
Traiteur
1, La Brosse
02 37 97 20 36

Thirouard Eurl
Commerce de détail alimentaire
1 bis, La Briche
06 26 33 20 21
Nouveau

Victor Habitat
Maçonnerie, carrelage
La Courbe
07 50 25 76 16

Virlouvet Rebecca
Coach Bien-être
1, La Petite Touche
06 17 22 84 73
Nouveau

Les Gîtes

Gîte de la Grande Boeufferie

Classé 1 étoile
pour 4 personnes et 1 bébé
Lieu-dit La Grande Boeufferie - 28160 UNVERRE
Tél : 06 76 16 38 81
Mail : boeufferie@gmail.com

Gîte la Grande Touche,

situé au n°1, lieudit
«La Grande Touche»
28160 UNVERRE
pour 2 à 4 personnes
contact : 06 11 92 08 57
(Marilyne Ferré)
ou 02 37 84 01 01
(Eure-et-Loir Tourisme)
reservation-tourisme28.com ou
gites-de-france.com

L'école

A l'instar de nombreux secteurs d'activité, l'école des Sorbiers d'Unverre, au moment de dresser le bilan de l'année écoulée, pâtit de la persistance de la COVID. Ainsi, de nombreuses sorties n'ont pas pu être réalisées, des spectacles ont été annulés et même la kermesse, qui généralement donne une touche festive à la fin de l'année, n'a pas eu lieu.

Heureusement, au préalable, différents projets avaient pu aboutir : ainsi, les élèves de maternelle avaient pu assister au spectacle « Les 3 chardons » où Malo, un petit garçon, aidait Lucine la petite ondine à sauver une rivière envahie par un torrent de boue.

Par ailleurs, l'équipe de prévention de Territoire Energie était intervenue en janvier 2020 auprès des classes d'élémentaire, auxquelles avaient été expliquées les différentes sources d'énergie, ainsi que les moyens de l'économiser.

La classe de découverte, très attendue par les CM2 de Madame Vambre et les CE2-CM1 de Madame Angeli, a également eu lieu : les chalets de Murat le Quaire ont accueilli nos élèves du 10 au 14 février 2020, semaine durant laquelle ils ont pu se déplacer en chien de traîneau, découvrir la flore et la faune en milieu montagnard, visiter une chèvrerie et apprendre les différentes étapes de la fabrication du fromage.

Et puis, avec le printemps, est survenue la COVID...

Pendant la période de confinement, les enseignants ont fait le maximum pour assurer une continuité pédagogique.

En cette rentrée de septembre, l'équipe, inchangée hormis l'arrivée de Mademoiselle Le Bras en tant que service civique, est repartie très motivée avec un nouveau projet : la préservation de l'environnement et le développement durable.

Trois classes de l'école, les MS-GS, CP-CE1 et CE1-CE2, ont démarré le théâtre avec Elodie Denis, du Théâtre en Herbe, après les vacances de la Toussaint.

Malgré cet alléchant programme, les effectifs (122 élèves) demeurent en baisse !

Nous vous rappelons que l'accueil des enfants se fait dès deux ans (de la TPS au CM2) et que tout est évidemment mis en œuvre pour favoriser leur épanouissement durant l'intégralité de leur scolarité.

Ultime information de ce petit bulletin, la directrice se tient à la disposition des familles chaque vendredi.

L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves d'Unverre est formée de membres du bureau (présidente : Noémie Bossion, trésorière : Séverine Hallier, vice-trésorière : Nadège Savigny et secrétaire : Maryline Gaudichau), et surtout de membres actifs et indispensables pour le bon déroulement des diverses manifestations menées par l'APE.

Elle organise en étroite collaboration avec l'école et la commune des manifestations tout au long de l'année scolaire telles que la vente de bulbes, biscuits, chocolats de Pâques, sapins de Noël, un marché de Noël, un loto et la kermesse, des moments très attendus par les enfants qui s'investissent également lors de ces événements.

Malgré la crise sanitaire traversée pour cette année 2019-2020, certaines manifestations ont pu être maintenues.

Les bénéfices de celles-ci ont permis à l'APE de verser 4.000 € à la coopérative de l'école, et ainsi de financer une partie de la classe de découverte, la sortie au bois des Gâts, les 3 spectacles«Pichot», «Lucine et Malo» et «Né quelque part», les activités théâtre. Ils ont également permis l'achat de matériel pédagogique tel que livres, matériels, etc ...

N'hésitez pas à venir à l'une de nos réunions pour exprimer vos idées constructives ou pour apporter votre aide.

Vous avez la possibilité de nous contacter par différents moyens : appels/SMS/WhatsApp au 06 58 70 15 38, par mail apeunverre@gmail.com ou sur notre page Facebook APE Unverre.

L'accueil périscolaire d'Unverre

Depuis la rentrée, la structure a repris sa capacité d'accueil avant confinement tout en conservant le respect du protocole sanitaire existant (ménage, sens de circulation...).
De nombreuses actions ont été mises en place pour les enfants telles que des activités manuelles, coloriages, jeux de constructions...
Le rythme des activités extérieures habituelles a été adapté à la situation sanitaire. L'équipe a su garder sa bonne humeur.

Le saviez-vous ?
L'ALSH d'Unverre est un service de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Dans le cadre de sa politique petite enfance, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun propose plusieurs Accueils de Loisirs Sans Hébergements, sur la Commune nouvelle d'Arrou, Brou, La Bazoche-Gouet, Cloyes les Trois Rivières, Unverre, Marboué et Villemaury.
Le territoire regroupe 23 communes, pour en savoir plus : www.grandchateaudun.fr

LE GRAND CHÂTEAUDUN
Communauté de Communes

BLOC-NOTES

Enfants accueillis
L'ALSH d'Unverre a une capacité d'accueil de 34 enfants (14 enfants de moins de 6 ans et 20 enfants de plus de 6 ans). L'équipe encadrante est composée de 3 agents qualifiés. L'ALSH d'Unverre est un accueil périscolaire pour les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune.

Horaires et jours
Du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 19h (actuellement 18h45 - respect du protocole sanitaire), goûter dès 16h30.

Financement
L'accueil périscolaire est un service payant pour l'usager (tarifs sur demande).
Son financement est assuré par trois parties : la facturation aux usagers, la CAF et une part, par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Informations et contact
Accueil périscolaire
1, rue des Sorbiers 28160 UNVERRE
Tél. : 02 37 97 25 07 - 06 20 99 28 45
alsh.unverre@grandchateaudun.fr

Les Assistantes Maternelles

Mme BOINELLE Karine	1, Queux	06 41 60 39 85
Mme BOULAY Marie-Christine	2, rue des Lilas	02 37 97 24 78
Mme DABLIN Annick	22, rue Félix Lejars	02 37 96 85 31
Mme GOUPIL Patricia	4, La Charronnière	02 37 97 30 78
Mme MAZZOCCO Stéphanie	16, rue des Iris	06 61 64 24 72
Mme ROUSSEAU Béatrice	1, rue des Jonquilles	06 34 98 08 64

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
1, place du phénix
28200 Châteaudun
Tél. 02 37 44 55 70

Pour connaître les disponibilités de ces assistantes maternelles, n'hésitez pas à les contacter directement ou à vous rendre sur le site internet www.assmat28.eurelien.fr destiné à faciliter la mise en contact et la recherche d'une assistante maternelle selon vos critères.

État civil 2020

Ils ont souri à la vie

21.01.2020
Ilan HUILLERY
5, Le Croix Chemin

20.03.2020
Malonn DASTÉ
9 Ter, Lilaudière

27.04.2020
Lowen PROVÔT
27, rue des Alouettes

08.06.2020
Maëlle GOUPIL
2, rue des Sorbiers

18.07.2020
Emy GUYONNARD
9 Bis, La Briche

26.07.2020
Favio FELISBERTO DA CRUZ
49, rue des Moulins

10.08.2020
Tom PERIGOIS
11, Lilaudière

22.11.2020
Lya HUBERT
2, rue de Châtillon

19.12.2020
Nolan BOUCHER
3, rue des Iris

20.12.2020
Marin DEPEINT GÉRAY
La Pinardière

Ils se sont mariés

07.03.2020
Antoine FROGER et Hsin-Yeh WU
5, rue du Perche

29.08.2020
Stéphane JAUNEAU et Adeline BARRÉ
3, Le Croix Chemin

03.10.2020
Cédric MONTEL et Capucine QUEMET-BANCEL
3, Les Charreaux

En 2020, il a été dénombré pour la Commune d'Unverre 13 naissances, 4 mariages, 1 PACS et 12 décès. N'apparaissent sur cette page que les évènements pour lesquels les familles ont donné leur accord de publication.

Ils nous ont quittés

24.01.2020
Marie VERDIER
3, La Chaponnière

05.06.2020
Éric CHEVALIER
21, rue du Pressoir

17.06.2020
Éric LEVASSEUR
26, rue des Jonquilles

26.06.2020
Pierre MAUDUIT
18, rue du Professeur Félix Lejars

05.08.2020
Gisèle COEURET
39, rue des Moulins

13.08.2020
Henri LECOEUR
31 bis, rue des Moulins

04.09.2020
Jean-Claude MARTINS
1, Les Petites Testières

22.10.2020
Mickaël DUBUT
6, rue des Iris

17.11.2020
Alain QUELQUEJAY
7, rue des Lilas

01.12.2020
Patrick AUGER
1 bis, Beauvais

02.12.2020
Natacha BIDAULT
Les Petites Bretèches

05.12.2020
Lucien FRANCHET
2, La Grande Jalonnière

Nous ont quittés aussi...

01.09.2020
Gilbert BLIN
Ehpad Authon-du-Perche

07.10.2020
Colette PETINIAUD
Ehpad Couilly-Pont-aux-Dames (77)

25.12.2020
Madeleine CHAUDUN
Ehpad Brou

Les Tarifs Communaux

Tarifs location de la salle des fêtes

	Salle du bas	Salle du haut	Les 2 salles
Noce, banquet, *habitants hors commune*	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, *habitants de la commune*	150 €	140 €	280 €
Association *hors commune*	170 €	160 €	320 €
Association *locale*	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, *habitants hors commune* **PÉRIODE HIVERNALE** *(1er octobre au 30 avril)*	185 €	175 €	350 €
Noce, Banquet, *habitants de la commune* **PÉRIODE HIVERNALE** *(1er octobre au 30 avril)*	165 €	155 €	310 €
Association *hors commune* **PÉRIODE HIVERNALE** *(1er octobre au 30 avril)*	185 €	175 €	350 €
Association *locale* **PÉRIODE HIVERNALE**	165 €	155 €	290 €
Vente, exposition, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunion	80 €	90 €	

Caution de 1.000 € exigée à la remise des clés.
Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.
Location sonorisation : 25 €
Location éclairage de scène : 25 €

Tarifs location vaisselle de la salle des fêtes

Couvert complet :	
(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)	**0,45 €**
Couvert au détail :	
2 assiettes	**0,15 €**
1 verre	**0,15 €**
1 tasse	**0,15 €**
1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café	**0,15 €**

Frais pour casse ou perte

Assiette	3,80 €	Cuillère de table	1,80 €
Verre	2,30 €	Caisse de 32 l	30 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €
Cuillère à café	0,90 €		

Tarif location salle associative 50 € la journée

gratuité pour les occupations liées à des obsèques, pour les habitants de la commune

Tarifs des repas de cantine

Le prix du repas à la cantine est de 3,30 € pour un enfant et 7,10 € pour un adulte.

Tarifs participation transports scolaires

25 € pour 1 enfant pour l'année scolaire.
50 € pour 2 enfants et plus.

Tarifs des concessions cimetière

	Durée	Terrain	Cavurne	Colombarium
Concession	15 ans	130 €	90 €	405 €
Concession	30 ans	190 €	170 €	505 €
Concession	50 ans	300 €	260 €	755 €

Tarif d'occupation du caveau provisoire : 1,50 €/jour.
Vacation funéraire : 20 €.

Tarifs tennis

Les cartes : forfait jeune : 15 € - forfait adulte : 40 €
Tarif horaire : 4 €

Redevance d'occcupation du domaine public

20 € l'autorisation délivrée aux commerçants ambulants, cirques, etc.

« Autrement »

Accueils et Actions solidaires

L'année 2020 a été particulière et comme tout le monde, l'association a dû s'adapter. Un protocole d'accueil tenant compte des difficultés sanitaires a été mis en place. Il a été plus compliqué de proposer à des familles de se déplacer entre mars et juillet. Cela n'a pas empêché deux nouvelles familles de se manifester pour intégrer le réseau d'hébergeants.
Quelques accueils ont pu avoir lieu entre deux périodes de confinement : dans l'été et aux vacances de la Toussaint. L'accueil d'un groupe d'un centre d'hébergement et de réinsertion devait avoir lieu au moment du pressage des pommes à La Reinette Verte fin octobre, il a évidemment dû être reporté... La Reinette leur réserve toutefois une centaine de litres de jus à titre solidaire.
En début d'année, l'association a participé à une action de solidarité pour des femmes enceintes sans hébergement : une collecte importante de layette et poussettes a pu avoir lieu. Au total 7 femmes ont ainsi pu préparer l'arrivée de leur bébé dans leur contexte extrêmement difficile. Cela leur a mis beaucoup de baume au cœur de constater que des personnes anonymes étaient capables de monter un tel élan de solidarité. Les 7 bébés attendus sont maintenant arrivés !
En octobre, la plupart des membres de l'association ont participé à l'accueil de la Marche des Solidarités qui faisait étape à Saint-Germain-de-la-Coudre, à Nogent-le-Rotrou et à Chartres. Ce fut un beau moment de solidarité également, qui se poursuivra au fil des initiatives de 2021.
Nous sommes conscients que les situations de précarité ont commencé à toucher de nombreuses personnes, et que certaines d'entre elles peuvent se trouver très isolées. Il me semble important, en tant que présidente de l'association, de partager l'idée que nous pourrions trouver des formes de solidarités locales si besoin était. Et les personnes qui souhaiteraient se réunir pour en parler sont les bienvenues et peuvent nous contacter. Nous pourrions nous rencontrer pour imaginer des actions ensemble.
Enfin, cette année, notre vie associative interne elle-même a été impactée par la situation et nous n'avons pas été actifs pour renouveler nos ressources financières, ce qui place l'association dans la situation de devoir s'y atteler en 2021 afin d'envisager cette nouvelle année de façon sereine.
Nous vous souhaitons à toutes et tous une année 2021 bien meilleure que la précédente.
Ça ne devrait pas être trop difficile !
Danièle Sené, association Autrement : senedaniele@gmail.com

Club du 3e Age

Comme après chaque période de grandes vacances, le club a repris ses activités le jeudi 5 septembre 2019 avec 54 adhérents, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Le 3 octobre nous avons fait notre repas d'accueil et fêté les anniversaires (ce que nous n'oublions pas de faire chaque trimestre).

Le 16 octobre c'était notre manille par équipes (144 joueurs).

Le 8 décembre un car nous emmenait au spectacle des Bodin's à Orléans.

Pour finir l'année, le repas de Noël servi à la salle des fêtes par M. Debart «Le Bon Moissonneur» nous rassemblait.
L'après-midi fut animé par l'Amicale d'Yèvres.

Le 9 janvier on s'est retrouvé pour déguster une galette des rois et on a visionné des photos relatant nos activités.

Le 15 janvier on organisait notre loto annuel et le *11 mars* notre manille par équipes.

Puis ce fut le confinement dû au Covid19 et toutes nos activités prévues ont cessé (la marche et le repas à Nogent-le-Rotrou, le voyage au Haras du Pin et le repas de fin d'année).
Toutes les personnes tentées par nos activités seront accueillies à bras ouverts !

PRÉVISIONS POUR 2021
Loto le 10 mars 2021
Expo-vente le 1er mai 2021
Voyage en juin : on reprendrait le Haras du Pin (date à fixer vers la vingtaine)
Manille le 13 octobre 2021
Repas de noël le 18 décembre 2021 au Lion d'Or

Le plaisir de jouer est toujours là et les enfants ont eu le temps d'accomplir de belles choses avant la fin brutale de cette saison en mars 2020.

Maude, Angelina, Romy, Aude, Julien et Charles ont participé au championnat départemental Jeunes le dimanche 8 décembre 2019 à Chartres.

Maude, Angelina, Romy et Aude se sont qualifiées pour le championnat régional Jeunes.

Romy à Avoine

Romy et Maude ont participé au championnat régional à Avoine du 27 février au 1er mars 2020.
Maude s'est qualifiée pour le championnat de France Jeunes 2020 mais ce dernier n'a pas pu avoir lieu.

Nous avons accueilli la Coupe Jean-Claude Loubatière le 1er décembre 2019 au rez-de-chaussée de la salle des fêtes d'Unverre. Une équipe de notre club s'est courageusement confrontée aux équipes expérimentées de Chartres, Châteaudun et Nogent-le-Roi.

Nous avons également participé à la Nationale III Jeunes à Châteaudun le dimanche 9 février 2020. Nous avons perdu contre Chartres et gagné contre Châteaudun.

N'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil, ou plus, tous les lundis de 17h à 19h dans la salle des associations d'Unverre.

Vous pouvez nous joindre à : lechiquierunverrois@orange.fr

Anne-Sophie et Martial ALLANIC

La Clique

L'année 2020 a été inhabituelle puisque sans défilé. N'ont eu lieu que la manille en janvier et le loto fin février.
Toutes les autres activités ont été supprimées à cause de la covid 19.
Pour 2021, on ne sait pas ce qu'il en sera. Néamoins, des dates sont retenues :

21 février	LOTO
26 juin	ST JEAN
20 novembre	CHOUCROUTE et SOIREE DANSANTE

Comité des Fêtes

2020 aura été une année blanche pour le comité des fêtes et ses adhérents.

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser le concert à l'église, la fête de la Louée, le concours de pétanque, ni même le repas convivial de fin d'année.

Croisons les doigts pour que 2021 puisse nous laisser reprendre nos activités et recommencer à organiser des moments de fêtes et de convivialité où le COVID19 ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Nos ancêtres les Gaulois avaient déjà leur municipalité mais nous n'avons pas d'archives à Unverre … !

Les communes seraient nées au XIe siècle et les maires (du latin maïor plus grand) au IXe siècle.
Le 15 mars 2020, les électrices et électeurs unverrois élisent leur conseil municipal mais en raison du contexte lié au coronavirus, l'ancien conseil municipal reste en place jusqu'au 25 mai, date à laquelle le nouveau conseil entre en fonction. C'est à cette date qu'est élue Marie-Dominique PINOS, une femme maire d'Unverre pour la 1re fois.
Le droit de vote et l'éligibilité des femmes résulte de l'ordonnance du 21 avril 1944 promulguée par le Général de Gaulle qui, approuvée par l'assemblée consultative, donne la citoyenneté active aux femmes.
Sur la liste électorale unverroise de 1945, on retrouve 1 016 inscrits (hommes et femmes) contre 531 (hommes) en 1939. Pour l'élection municipale, 3 femmes se présentent (Mmes LEGUÉ Marie, BRULÉ Louise et COEURET Marie) mais ne sont pas élues.
La 1ère femme élue et siégeant au conseil fut Mme Yvette BRANCHU (épouse du notaire d'Unverre). Par une lettre de mars 1957, elle regrette de ne pouvoir assister assidûment aux réunions…

Au fil des édits, décrets, lois, articles…

1692 : Louis XIV crée des « offices » qui donnent un statut de « maire permanent » mais l'administration communale reste sous le contrôle de l'intendant général avec des « officiers municipaux ».

1764 : Par édit le Roi choisit le maire parmi 3 candidats.

18 juillet 1787 : Un édit royal ordonne la formation des municipalités. Ce fut le prélude à l'organisation des communes instituée par l'article 8 de la Constitution du 3 septembre 1791.

Décret du 14 décembre 1789 : Art. 4 : Le chef de tout corps municipal portera le nom de **maire**. Les « agents municipaux » sont élus pour 2 ans par les citoyens contribuables âgés de plus de 25 ans qui paient une contribution (impôt) au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à 10 journées de travail (sont exclus les « pauvres » et les femmes).

Constitution du 22 août 1795 et Art. 19 :

Elle met en place **les municipalités cantonales**. Chaque commune élit au scrutin de liste un conseil général comprenant 1/3 de conseillers municipaux et 2/3 de « notables » choisis parmi les électeurs. Elle élit un agent municipal qui participe à l'administration de la municipalité cantonale. Le conseil général de la commune choisit le secrétaire-greffier (qui tient sous serment le registre des délibérations), le trésorier (responsable des finances), un procureur nommé par les citoyens actifs (chargé de défendre les intérêts et poursuivre les affaires de la commune).
D'après le témoignage de M. D'ESPINAY SAINT LUC Hugues, l'ancien presbytère, situé sur sa propriété, a été réquisitionné à cette époque pour accueillir les réunions.
Le conseil général fut transféré ensuite à Brou.
On trouve un président : Joseph François DE ROUGEDEMONTANT (archives départementales 28 – Brou 1796-1800 - pages 238/368).

13 décembre 1799 : Les maires sont nommés par le Préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants.

22 janvier 1801 : Le maire est chargé seul de l'administration de la commune. Les conseillers ne sont consultés que s'il le juge utile, ceci jusqu'en 1867 !

Après 1831 : Tous les maires sont nommés par le Préfet. Les conseillers sont élus pour 6 ans.

3 juillet 1848 à 1851 : Le maire est élu par le conseil municipal.

1851 à 1871 : Le maire est nommé par le Préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

1884 : Le maire est nommé pour 4 ans.

1929 : Le maire est nommé pour 6 ans (loi du 10 avril).

Pendant la seconde guerre mondiale, sous le régime de Vichy, le maire est nommé par le Préfet pour les communes de 2 000 à 10 000 habitants.
Depuis 1871, le maire est élu à scrutin secret parmi les conseillers municipaux.

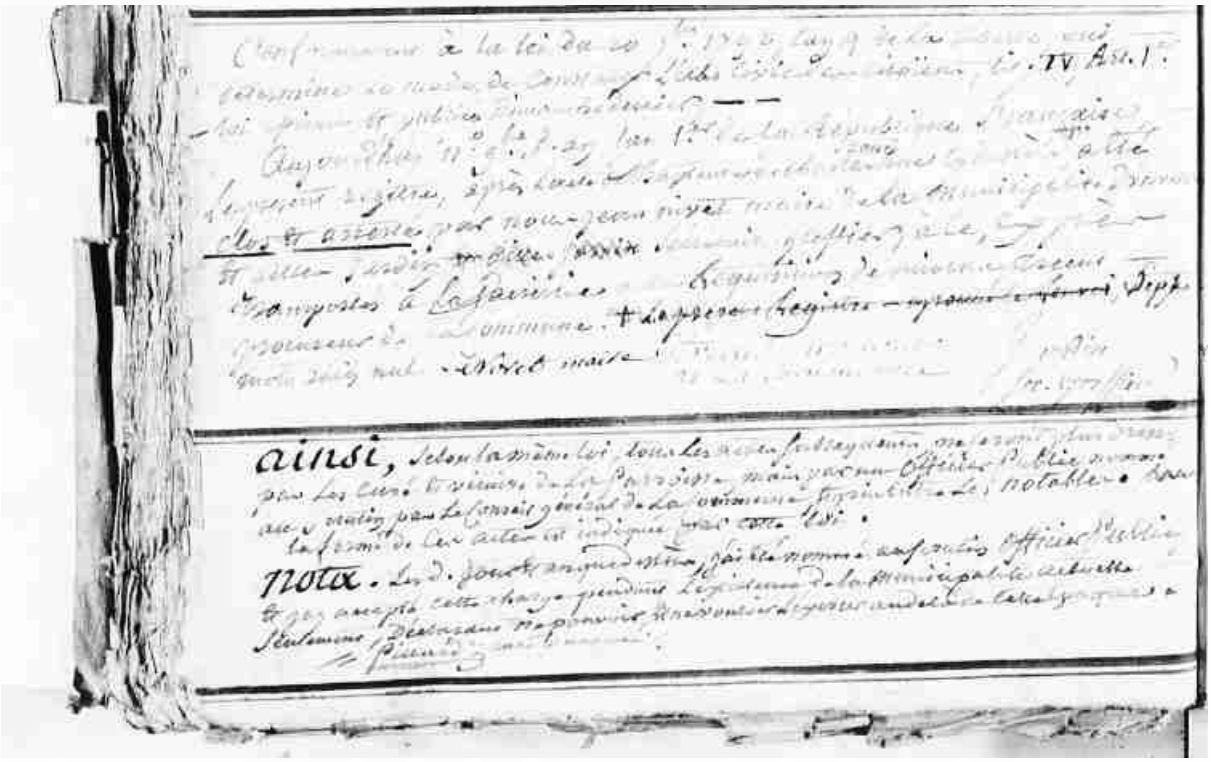

Traduction du texte ci-dessus (issu des archives départementales Unverre 1787-1792 pages 157/164) :

Conformément à la loi du 20 septembre 1792, l'an 1 de la liberté qui détermine le mode de constater l'état civil des citoïens, Tit. IV, Art. 1er
Loi affichée et publiée Dimanche dernier --
Aujourd'hui 11 novembre, l'an 1er de la République Française, le présent registre, après l'acte de Baptême de Charles René huet ci-dessus a été clos et arrêté par nous nous Jean Nivet maire de la municipalité d'Unverre et Gilles Jardin secrétaire-greffier à ce exprès transportés à la sacristie à la réquisition de Nicolas Trécul procureur de la commune.
Ainsi, selon la même loi, tous les actes subséquents ne seront plus dressés par les curé et vicaire de la paroisse mais par un Officier Public nommé au scrutin par le conseil général de la commune et pris entre les notables.
La forme de ces actes est indiquée par cette loi.
Nota. Les dits jour et an que dessus j'ai été nommé aux scrutins Officier Public et j'ay accepté cette charge pendant l'existence de la municipalité actuelle seulement, Déclarant ne pouvoir et ne vouloir l'exercer au-delà de cette époque.
= Pillard, curé d'Unverre

La loi du 20 septembre 1792 (An 1 de la liberté…) :
Les actes seront rédigés par l'officier public nommé par le conseil général de la commune.
. Pillard René Jacques : curé et officier public
. Nivet Jean : né à Unverre le 30 juillet 1743, laboureur, maire de mai 1791 à février 1792
. Jardin Gilles : secrétaire-greffier
. Trécul Nicolas : procureur de la commune

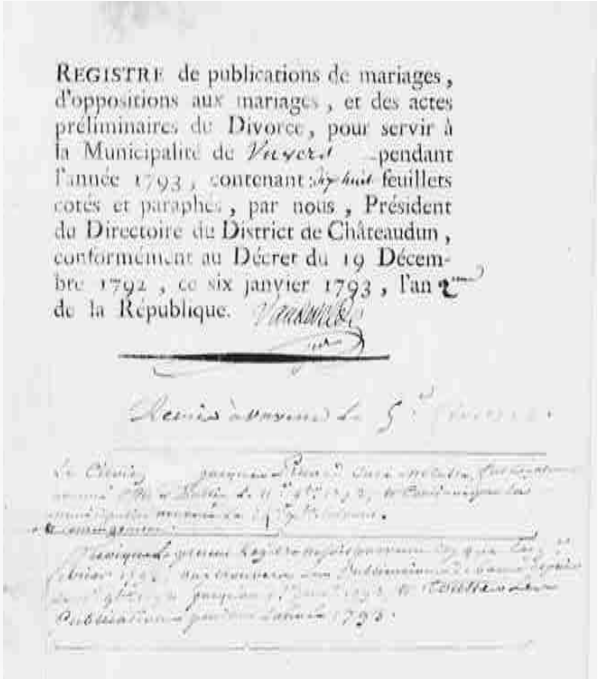

REGISTRE de publications de mariages, d'oppositions aux mariages, et des actes préliminaires du Divorce, pour servir à la Municipalité de Unverre pendant l'année 1793, contenant dix-huit feuillets cotés et paraphés, par nous, Président du Directoire du District de Châteaudun, conformément au Décret du 19 Décembre 1792, ce six janvier 1793, l'an 2e de la République.

PHOTO ARCHIVES DEPARTEMENTALES UNVERRE 1792-1796
(REGISTRE de publications de mariages…)

Travail de recherche effectué par Denise Bobet

Liste des Maires d'UNVERRE

(revue depuis la 1re parution en 2001 - Bulletin n°11)

RIFAUT LOUIS PIERRE : 11 février 1793
Membre du conseil général et vicaire d'Unverre secrétaire de l'administration municipale du canton de Brou

HERMELINE MATHURIN : Maire
24 février 1792 – mars 1794

MORICE THOMAS : An 3 - 4,
membre du conseil général d'Unverre

GIROUARD JEAN-CHARLES : maire le 25 Floréal An 8 (1799)

BRULÉ LOUIS : 17 mai 1801 (27 Floréal An 9) (1er registre de la commune) - 22 septembre 1802 (4 complémentaire An 10) (décédé en fonction)

FRANCHET ALEXANDRE (FILS) : 23 septembre 1802 Fin mars 1813 - conseiller général

LE CHAPELLIER DE GRAND'MAISON CHARLES ADRIEN : avril 1813 – Fin 1825

LE CHAPELLIER DE LA VARENNE LOUIS MICHEL : 27 février 1826 – Fin janvier 1831
conseiller d'arrondissement à partir du 4 juillet 1827

MARANDEAU FRANÇOIS : février 1831 – 14 février 1835

MARTIN LOUIS : 14 février 1835 – 10 avril 1838

GUINEBERT MARIN LOUIS : 10 avril 1838 – 14 août 1840 (nommé par le Préfet)

FRANCHET ALEXANDRE : août 1840 – 22 avril 1841 (décédé en fonction)
conseiller général du 15 novembre 1833 au 22 avril 1841

GUINEBERT MARIN LOUIS : 10 septembre 1841 – 26 janvier 1856 (décédé en fonction)

DAVID DE THIAIS CHARLES GABRIEL : 17 mars 1856 (nommé par le Préfet) – 3 oct 1858 (décédé en fonction)

THIERÉE ABEL ASTÈRE : 8 mars 1859 – novembre 1861 (nommé par le Préfet)

DAVID DE THIAIS LOUIS ALFRED : 5 janvier 1862 31 octobre 1865 (nommé par le Préfet)
conseiller général du 9 août 1852 au 16 octobre 1871
conseiller d'arrondissement du canton de Brou du 3 septembre 1848 au 9 août 1852

commandant de la garde nationale de 1848 à 1870

MARCHAIS VICTOR : 31 octobre 1865 – 27 septembre 1870 (nommé par le Préfet)

THIERÉE ABEL ASTÈRE : 27 septembre 1870 – 23 juin 1871 (nommé par le Préfet)

BOTINEAU FRANÇOIS-LOUIS : 23 juin 1871 – 2 mars 1874

CHARRON FRANÇOIS : fin février 1874 – 8 octobre 1876

LE MARIÉ JEAN-LOUIS : 8 octobre 1876 – 23 janvier 1881

DE BOISSIEU ANTOINE : 23 janvier 1881 – juin 1885

COCHIN JEAN-LOUIS : 7 juin 1885 – 1er juillet 1889

CHEVALLIER FRANÇOIS MATHIAS : 30 juin 1889
29 septembre 1893

GUINEBERT OCTAVE : 29 septembre 1893 – 16 mai 1896
conseiller d'arrondissement du canton de Brou du 4 août 1895 au 28 juillet 1901

DR COLON AUGUSTE : 11 mai 1896 – 11 janvier 1899 (décédé en fonction)

CHEVALLIER FRANÇOIS MATHIAS : 14 février 1899 20 mai 1900

DE BOISSIEU ANTOINE : 20 mai 1900 – 14 mai 1904

GALERNE JACQUES FERDINAND : 15 mai 1904 décembre 1916

CHEVALLIER FRANÇOIS LÉON : décembre 1916 10 décembre 1919 (par intérim)

CHEVREAU PIERRE : 10 décembre 1919 – 25 octobre 1925

GIRARD JULES : 25 octobre 1925 – 18 mai 1935
conseiller général du 18 octobre 1931 au 12 octobre 1940
conseiller d'arrondissement

HALLOUIN AUGUSTE : 18 mai 1935 – 29 novembre 1935 (décédé en fonction)

CHAMBRIER EUGÈNE : 12 janvier 1936 – 8 novembre 1944

LESIEUR ALFRED : 18 mai 1945 – 8 mars 1955 (décédé en fonction)

JUBERT ALBERT : 5 avril 1955 – 23 mars 1959

HUBERT BERNARD : 23 mars 1959 – 27 mars 1965

VALLÉE ABEL : 27 mars 1965 – 20 mars 1977

HAMEAU ANDRÉ : 20 mars 1977 – 18 mars 2001

WEBER ROBERT : 18 mars 2001 – 23 mars 2014

BONVALLET LUC : 23 mars 2014 – 25 mai 2020

PINOS MARIE-DOMINIQUE : 25 mai 2020

Gymnastique volontaire d'Unverre

Nouveau record !

La Gymnastique Volontaire d'Unverre s'ouvre toujours plus à la population et bat à nouveau son record de fréquentation : 266 adhérents.
Cet effectif la place en troisième position derrière Chartres et Dreux pour les clubs d'Eure et Loir de la fédération EPGV.

Notre association propose toujours plus d'activités de qualité grâce au travail motivé de ses animateurs :
Monika Richoux anime les cours de gymnastique « adultes » et gymnastique posturale.
Elle intervient également dans différentes communes pour des cours de Prévention de la Perte d'Autonomie destinés aux seniors, afin de contribuer au maintien à domicile. Elle apporte aussi son soutien en EHPAD.
Sterenn Delafaye dispense des cours de renforcement musculaire et anime un nouveau cours à visée «Fitness-Cardio» le mardi soir à la salle des fêtes.
Louis Seigneuret organise tous les lundis après-midi la randonnée pédestre en parallèle de la marche nordique.
2 séances gratuites sont proposées pour tester nos cours avant adhésion.
La motivation et l'implication de toute cette équipe ont généré une grande famille qui se retrouve pour des moments conviviaux comme la journée «Rando-resto», la galette des rois, le voyage annuel, la fête de l'Association ou le repas de fin de saison.
La marche annuelle à Unverre est prévue le 17 avril 2021.
Venez nombreux...
Pour suivre notre actualité consultez notre site: **www.gvunverre.sitew.fr**

Théâtre en Herbe

Diffuseur de spectacles et de rêves....

L'association est implantée à Unverre depuis février 2004. Petit à petit, elle y a fait son nid en développant les ateliers Théâtre aux enfants et aux adultes. Elle compte à ce jour près de cinquante adhérents. Les comédiens de la compagnie se déplacent également au sein des écoles où les élèves découvrent le théâtre. Trois classes de l'école d'Unverre participent cette année à douze séances d'initiation (financées par la mairie d'Unverre) qui donneront lieu, si nous le pouvons dans ce contexte sanitaire sans précédent, à des représentations.

Depuis plus de 10 ans, Théâtre En Herbe oeuvre également pour la diffusion et la programmation de spectacles vivants à Unverre. Cette année, nous allons proposer des rendez-vous plus réguliers avec des jauges réduites: du cirque, du jeune public, des lectures musicales, des concerts dans les jardins.... et si nous le pouvons **nos trois rendez-vous « phare » : Notre festival jeune public « la malle à Spectacles » les 12-13 et 14 février 2021, « Les Scènes Ouvertes » le 20 mars 2021 et « La Guinguette » sur le site de l'ancienne gare de Tramway les 28 et 29 mai 2021.**
La Fête des ateliers aura lieu les 3 et 4 juillet 2021.
L'idée est de garder et d'entretenir le lien avec le public, d'essayer au maximum que tout ne soit pas à l'arrêt. Le spectacle doit rester vivant. Il est source d'échange, d'ouverture, de partage, et nous pensons qu'en ces périodes troubles il est important que la culture ne s'éteigne pas.
Le premier rendez-vous de la saison, **« La Malle à Chocottes »**, le mardi 20 octobre fut une grande réussite.

Le spectacle **« Le Pupitre »** prévu le **20 Novembre est reporté en 2021** en raison du confinement.
La Compagnie parcourt la France avec six créations originales. Depuis 2011, Théâtre En Herbe met en scène, écrit, compose des spectacles pour les petits et les grands. Elle a tissé son propre univers qui réunit théâtre, danse, musique, chanson, des sujets pédagogiques comme la tolérance, le respect, l'acceptation de soi, de la différence, la découverte du mOnde... «Le Journal de GroSSe Patate», «le Placard à pétoches», «Sur Le Fil du mOnde», «le Tourbillon des émotions», «Le Voyage de Plum» et «Psst... Entrez !», spectacles soutenus par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

Les ateliers le mercredi :

10h30 - 11h45 : 3-6 ans	150,00 €/an	(il reste 3 places)
14h00 - 15h30 : 7-10 ans	155,00 €/an	(il reste 1 place)
16h45 - 18h30 : 10-12 ans	160,00 €/an	(il reste 1 place)
18h30 - 20h15 : 13-16 ans	160,00 €/an	(il reste 4 places)
20h30 - 22h30 : Adultes	165,00 €/an	(complet)

Unverre Autrefois : musée école

Maison du Tourisme des 3 Rivières et du Perche

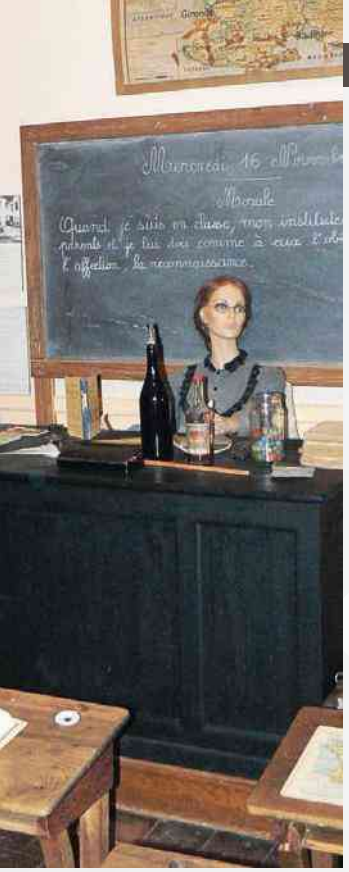

LE MUSÉE : UN LIEU UNIQUE

A l'ouverture du Musée en 2003, seul le bâtiment de l'école était présenté aux visiteurs, mais aujourd'hui 8 salles différentes sont à découvrir.

La salle des archives et la salle de classe sont installées dans un bâtiment acquis par la commune en 1830 pour y installer la première école publique d'Unverre afin d'accueillir une centaine d'élèves garçons et filles. Avant, l'instituteur faisait la classe chez lui. Ce bâtiment a été «école de filles» de 1887 à 1957 puis délaissé et réduit à un entrepôt communal.

Ce sont les bénévoles de l'association Unverre Autrefois qui ont entrepris la restauration (toiture, menuiseries, pavage, électricité, peinture, etc...) de cette classe et des autres locaux en mauvais état. Les matériaux pour la rénovation ont été achetés par l'association grâce aux bénéfices des lotos, aux recettes des entrées et aux subventions du département et de la commune d'Unverre.

Salle d'archives : On y retrouve l'histoire des écoles d'Unverre, de vieux registres (1874), la liste d'instituteurs dont un de 1590 du temps d'Henri IV... Avant 1881 l'école était payante, puis elle est devenue gratuite, obligatoire et laïque (Lois Jules Ferry).

Des blouses grises et noires d'écolier, des sabots, des galoches, des bérets, des capes, des cartables sont alignés.

Salle de classe : Il s'agit de la reconstitution d'une salle de classe des années 1900 avec les anciennes tables en bois d'Unverre, des encriers, des vieux cahiers d'élèves, des cartes murales de 1900...

Des fusils de bois font partie du décor. Ils ont servi aux élèves d'Unverre dès 1883 pour s'entraîner quand ils seraient plus grands afin de reprendre l'Alsace et la Lorraine perdues en 1870.

Salle des vêtements dans l'ancien cellier (1887) de l'institutrice : De magnifiques bonnets de Beauce et du Perche, des chapeaux, des tenues de 1900, des photos, etc... sont présentés.

Salle du lait dans l'ancien arsenal des pompiers de 1835 : On expose dans cette pièce les ustensiles pour fabriquer le beurre à l'ancienne, des photos de moisson... C'était le quotidien des élèves ruraux et inscrit à leur programme scolaire.

La Maison de l'écolier : Cette pièce a réellement été le logement d'une famille vers 1850. Au centre la cheminée, en face la table est mise, éclairée par la lampe à pétrole. Le garde-manger, une maie occupent un coin de la maison.

Salle de la lessive : On y apprend comment on lavait le linge avec la chaudière, le baquet, la planche à laver... On peut y admirer une des premières machines à laver de 1920.

Avant le photocopieur dans l'ancien logement (1887) de l'institutrice : Dans cette salle on y expose les matériels utilisés par les enseignants pour faire des copies : duplicateurs à alcool, imprimerie, tampons ...

L'audiovisuel dans l'ancien logement : Une lanterne magique de 1918 côtoie des stéréoscopes de 1920, des postes de radios, des gramophones, des électrophones... et même les premiers ordinateurs utilisés dans les classes en 1987.

L'ANNÉE 2020 AU MUSÉE ÉCOLE :

Tout commençait bien. En Février, 10 groupes devaient venir (500 personnes), le tournage d'un film était prévu, puis il y a eu le Covid 19. Tout a été annulé. Nous n'avons pas pu ouvrir le Musée car il était très difficile vu nos locaux de respecter les protocoles sanitaires. De plus, vu leur âge, tous les bénévoles étaient des personnes à risques. Nous le regrettons beaucoup. Nous n'avons pas pu embaucher une employée comme prévu. Nous avons annulé le loto. Grâce aux subventions de la Maison du Tourisme des 3 Rivières et du Perche, du département et de la commune d'Unverre, nous avons pu payer presque toutes nos charges fixes.

PROJETS POUR 2021 :

Tout dépendra de la pandémie, mais nous espérons ouvrir au moins pour les individuels sur rendez-vous.

- Embauche d'un C.D.D. si c'est possible,
- Exposition de la documentation que l'on trouvait dans les années 1960,
- Au printemps grande foire aux livres anciens,
- Dimanche 22 Août, loto à 14 h.

Notre Musée rural est unique en Eure-et-Loir car il est installé dans une véritable vieille école de 1830. Il fait connaître notre village, travailler les commerces locaux. Si nous voulons que celui-ci reste ouvert pour conserver notre patrimoine (locaux, mobilier, livres, cahiers ...),

NOUS AVONS ABSOLUMENT BESOIN DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Chacun vient selon ses disponibilités et il sera toujours accueilli dans la bonne humeur. Tout le travail réalisé pendant des années par les bénévoles ne doit absolument pas tomber dans l'oubli.

CONTACTS

Tél. 02 37 98 36 07 ou 06 74 02 54 45
Email : unverre-autrefois@orange.fr

l'Association « Vieilles Roues Autour d'Unverre »

L'association est parue au Journal Officiel le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.
L'objet principal de cette association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres) entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.

EVÈNEMENTS 2020 :

Un séjour d'une durée de 4 jours et 3 nuits dans le Jura à Lelex en janvier : 42 personnes ont participé à ce voyage. Beaucoup ne connaissaient pas la montagne, où il a fait un temps magnifique. Le soir, on dînait tous ensemble dans une salle prêtée par les VVF où l'ambiance était de mise.

Un repas le 29 février 2020 à Moulhard (repas jurassien).

Une randonnée le 16 août 2020 :
Départ d'Unverre et promenade sur les secteurs suivants : UNVERRE - Villecoy - Yèvres - Issay - Pause-café à Dangeau - Bonneval - visite du Musée des Pompiers - Alluyes - Saumeray - déjeuner - Vieuvicq - Routes de campagne - Dampierre sous Brou - UNVERRE.
Chaque participant est accueilli sur le parking poids lourds d'Unverre à partir de 8h30 pour un départ à 9h00.
Un déjeuner est prévu vers 12h30 et le retour à Unverre se fait vers 18h00.

Beaucoup d'autres dates étaient prévues :
Repas les 4 avril et 24 octobre à Unverre,
Une rando les 14 juin et 13 septembre,
Une fête des battages le 16 août,
Une brocante le 10 octobre,
Un marché de Noël en décembre.
Ces évènements ont malheureusement dû être annulés suite à la Covid 19.

Pour 2021 :
Plusieurs dates sont prévues pour des repas, randos, fête, brocante, marché de Noël ... mais à voir ce que l'on pourra faire au fur et à mesure des mois à venir.

Protégez-vous et prenez soin de vous afin de pouvoir tous se revoir !

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter
Par mail : sandrine.leroy@orange.fr
Par tél : 06 69 04 61 57 et/ou 02 37 97 32 40

Le Centre d'Intervention d'Unverre

TÉL : 18 OU 112 D'UN PORTABLE

En ce début d'année 2021, le Centre d'Intervention d'Unverre vous présente les évènements de l'année écoulée.

L'année 2020 restera marquée dans l'esprit de tous comme très particulière à cause de cette crise sanitaire. Dès le début de cette pandémie, le service départemental d'incendie et de secours a pu fournir à tous les centres de secours le matériel nécessaire pour assurer les interventions dans de bonnes conditions de protection, aussi bien pour les pompiers que pour les victimes.

Nos activités de secours ont pu être menées à bien dans les mêmes conditions que les années précédentes. Seules 2 interventions marquantes méritent d'être notées : un renfort des pompiers d'Unverre sur le secteur d'Arrou pour un feu de ferme et un important déploiement de secours dans le bourg pour une menace d'effondrement de grange le 24 mars.

La vie du centre : L'effectif du centre est de 13 sapeurs-pompiers avec quelques mouvements dans le personnel : Arthur GAUTHIER a demandé une mise en disponibilité de 2 ans et Pascal GIRARD a fait valoir ses droits à la retraite des pompiers volontaires après plus de 28 années de services.

Bilan des interventions : Nous avons effectué 52 sorties de secours au cours de l'année, réparties comme suit :

4 accidents de la circulation, 37 secours aux personnes, 3 feux, 6 opérations diverses et 2 relatives aux animaux. Ce nombre est en hausse par rapport à l'année dernière.

Remises de diplômes :

Après les rapides discours du chef de centre et de Mme le Maire, nous avons procédé aux remises de diplômes et changements de grades :

Les galons de sapeur 1re classe ont été remis au sapeur Camille HALLOUIN et les galons de sergent au caporal-chef Valentin BULOIS. Gwénaëlle HALLIER a reçu son diplôme de secourisme niveaux 1 et 2. Camille HALLOUIN a reçu son diplôme pour le module incendie. Valentin BULOIS a reçu le diplôme de formateur accompagnateur de proximité ainsi que le diplôme de chef d'agrès une équipe. *Mes très sincères félicitations à tous pour l'effort que vous faites.*

Notre effectif s'agrandit :

Parmi les 13 pompiers du centre, 3 nouvelles recrues nous ont rejoints :

Olivier COLLET d'Unverre, récemment recruté, va commencer ses formations en début d'année 2021, Alexandra FORESTIER d'Unverre, venant de Thiron-Gardais par mutation double engagement et Gaëtan GUIZIEN d'Unverre, ancien jeune sapeur-pompier de Châteaudun et ancien pompier de Paris.

Bienvenue à vous trois et heureux de vous avoir parmi nous.

J'ai une chaleureuse pensée pour nos anciens toujours attachés au devoir de mémoire, qui malheureusement cette année ne peuvent être présents avec nous sur les différentes manifestations.

Afin d'assurer au mieux la sécurité de nos concitoyens, d'essayer de continuer à augmenter l'effectif du centre, de garantir une disponibilité du personnel en journée, je relance un vif appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire et nous rejoindre. Pour cela, vous pouvez me contacter au 06 81 56 49 50.

Le chef de centre: Lieutenant Pascal BULOIS

L'intervention pour menace d'effondrement de grange du 24 mars 2020

Pascal GIRARD, notre jeune retraité

Camille HALLOUIN a reçu son diplôme des mains de Mme le maire

Les 3 diplômés : Valentin BULOIS, Camille HALLOUIN et Gwenaëlle HALLIER (de gauche à droite)

Les 3 nouvelles recrues : Gaëtan GUIZIEN, Alexandra FORESTIER et Olivier COLLET (de gauche à droite)

l'amicale des sapeurs-pompiers

2020 : Un beau voyage en Laponie

Nous avons débuté l'année 2020 avec notre traditionnelle galette des rois qui réunit les anciens sapeurs-pompiers et les actifs du centre.

En février, nous avons décollé direction Lévi en Laponie finlandaise pour un voyage d'une semaine, accompagnés de 27 participants. Au programme: jeux lapons, chiens de traîneaux, balades, randonnée en moto-neige et pêche sous la glace. Un beau voyage avec des paysages à couper le souffle. Malheureusement, suite à la situation sanitaire, les autres manifestations de l'Amicale n'ont pu avoir lieu. Les activités sont reconduites sur l'année 2021 : le barbecue le dimanche 4 juillet, la soirée années 80 le 20 novembre et enfin la cérémonie de la Sainte Barbe suivie du repas, le samedi 4 décembre.

N'ayant pu vous porter les calendriers de 2021, il a été fait le choix de les mettre à votre disposition dans les commerces du village. Nous tenons à vous remercier de votre générosité et de votre soutien. L'ensemble de l'amicale vous souhaite une belle année 2021.

Calendrier des Fêtes 2021

Sous réserve de la pandemie liée au covid-19

Janvier

Dimanche 3 JANVIER	LOTO / A.S.U. (après-midi)
Vendredi 8 JANVIER	GALETTE DES ROIS / F.N.A.C.A. (16 h)
Samedi 9 JANVIER	MANILLE / Clique d'Unverre (après-midi)
Samedi 9 JANVIER	GALETTE DES ROIS / Pompiers (soir)
Dimanche 10 JANVIER	MANILLE / Clique d'Unverre (après-midi)
Mercredi 13 JANVIER	MANILLE PAR ÉQUIPES / Club du 3e âge (après-midi)
Samedi 16 JANVIER	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ / NOUVEAU-NÉS (11 h)
Dimanche 17 JANVIER	GALETTE DES ROIS / G.V. Unverre

Février

Samedi 6 FÉVRIER	SOIREE DANSANTE / A.S.U.
Vendredi 12 FÉVRIER	LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)
Samedi 13 FÉVRIER	LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)
Dimanche 14 FÉVRIER	LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (après-midi)
Dimanche 21 FÉVRIER	LOTO / Clique d'Unverre (après-midi)

Mars

Mercredi 10 MARS	LOTO / Club du 3e âge (ap-midi)
Vendredi 19 MARS	DÉFILÉ CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A.
Samedi 20 MARS	SCENES OUVERTES / Théâtre en Herbe (soir)
Mercredi 24 MARS	BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Avril

Samedi 17 AVRIL	RANDONNÉES PEDESTRES / G.V. Unverre
Samedi 17 AVRIL	REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Samedi 24 AVRIL	CONCERT à l'église / Comité des Fêtes

Mai

Samedi 1er MAI	EXPO-VENTE / Club du 3e âge
Samedi 8 MAI	CÉRÉMONIE «Victoire 1945»
Dimanche 23 MAI	BROCANTE / A.S.U.
Vendredi 28 MAI	ANIMATIONS GUINGUETTE / Théâtre en Herbe
Samedi 29 MAI	ANIMATIONS GUINGUETTE / Théâtre en Herbe
Dimanche 30 MAI	RANDONNÉES 2 CV / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Juin

Dimanche 6 JUIN	FETE DE L'ASSOCIATION / G.V. Unverre
Dimanche 20 JUIN	FETE DE «LA LOUÉE» / Comité des fêtes
Samedi 26 JUIN	FETE MUSIQUE et FEU ST-JEAN / Clique d'Unverre
Dimanche 27 JUIN	RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Dimanche 27 JUIN	KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Elèves

Juillet

Vendredi 2 JUILLET	FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe
Samedi 3 JUILLET	FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe
Dimanche 4 JUILLET	MECHOUI / Sapeurs-pompiers
Mercredi 14 JUILLET	Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice
Mercredi 21 JUILLET	MANILLE PAR ÉQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Aout

Dimanche 22 AOUT	FETE DES BATTAGES / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Dimanche 22 AOUT	LOTO / Unverre autrefois

Septembre

Samedi 4 SEPTEMBRE	CONCERT JOHNNY DEMS (100% sosie Johnny) / Comité des fêtes
Dimanche 5 SEPTEMBRE	REPAS DES AINES
Dimanche 12 SEPTEMBRE	RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Samedi 18 SEPTEMBRE	CONCOURS DE PÉTANQUE / Comité des Fêtes

Octobre

Dimanche 3 OCTOBRE	LOTO / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Mercredi 13 OCTOBRE	MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3e âge (ap-midi)
Samedi 23 OCTOBRE	REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Novembre

Jeudi 11 NOVEMBRE	«Armistice 1918» / BANQUET
Samedi 13 NOVEMBRE	REPAS DANSANT / Amicale des Sapeurs-pompiers
Samedi 20 NOVEMBRE	REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Décembre

Mercredi 1er DÉCEMBRE	BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)
Samedi 4 DÉCEMBRE	SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)
Samedi 4 DÉCEMBRE	SAINTE CÉCILE / Clique d'Unverre (en soirée)
Samedi 11 DÉCEMBRE	ARBRE DE NOEL (matin) et MARCHÉ DE NOEL
Samedi 18 DÉCEMBRE	MARCHÉ DE NOEL / Vieilles Roues Autour d'Unverre
Samedi 18 DÉCEMBRE	REPAS NOEL / Club du 3e âge
Vendredi 31 DÉCEMBRE	REPAS REVEILLON / Vieilles Roues Autour d'Unverre

L'interdiction de brûler les végétaux :

Les déchets verts (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes...) sont assimilés à des déchets ménagers.

Leur brûlage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Le fait de les brûler occasionne non seulement des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, mais cela peut aussi engendrer des risques d'incendies.

De plus, cela émet de nombreux polluants dont les particules véhiculent des composés cancérigènes.

Des solutions plus respectueuses de la qualité de l'air existent : le compostage domestique, le broyage et la déchetterie.

Attention !
En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Respect des chemins :

Nous constatons la dégradation importante de certains chemins communaux. Le coût des travaux de réfection est de plus en plus élevé chaque année et les subventions diminuent.

Il est donc demandé à chacun de veiller à leur préservation.

Entretien des vallées et fossés :

La commune assure gratuitement l'élagage et le broyage des vallées et fossés.

Après le passage du broyeur communal, merci de faire l'effort de nettoyer les entrées et sorties des ponts de vallées et buses pour faciliter l'écoulement de l'eau.

Les travaux de bricolage ou de jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Tennis municipal :

Toute personne désirant s'exercer sur le court de tennis municipal devra impérativement faire une réservation (limitée à 2h par jour) auprès du « Garage MAUDUIT », comme indiqué en page 3 de ce bulletin.
Les joueurs, à qui une clé est alors remise, doivent respecter les consignes suivantes :
- à la fin du créneau horaire réservé, **la porte du court de tennis doit être fermée à clé**, SAUF si des joueurs se présentent pour l'heure suivante.
- **la clé doit être déposée impérativement au « Garage MAUDUIT » dès la fin de chaque réservation,** voire dans la boîte aux lettres de la mairie.

En cas de retard pour la restitution de la clé, des sanctions seront prises à l'encontre des joueurs.

Des exemples de travaux realisés sur la commune

Travaux de reprofilage d'un fossé par les agents municipaux au lieudit « La Haudotière ».

L'entreprise MASSON CONSTRUCTION, (Commune Nouvelle d'Arrou) a commencé à restaurer la sacristie à l'église.

ESPACE INFO-ENERGIE 28

un service neutre, gratuit et indépendant

Depuis 2004, l'association SOliHA d'Eure-et-Loir anime un Espace Info-Energie. Engagé pour le réseau FAIRE, il bénéficie de l'appui et du soutien de l'Ademe, la Région Centre-Val-de-Loire, ENERGIE Eure-et-Loir, et plusieurs collectivités locales.

Mission de service public, sa vocation est d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée et objective sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Nous intervenons dans deux grands domaines d'activité :

le conseil personnalisé aux particuliers

Vous avez un **projet de travaux** de rénovation énergétique de votre logement ? L'Espace Info-Energie vous conseille tant sur le **plan technique** du projet que sur celui **des aides financières** mobilisables pour diminuer votre reste à charge.
Nous vous aidons à **identifier les postes de travaux clés**, à comparer des devis, à choisir des matériaux ou encore à trouver des **professionnels qualifiés**.
Sollicitez-nous tout au long de votre projet **par téléphone ou par mail**. Nous sommes également à votre disposition pour étudier ensemble votre projet lors d'un **rendez-vous individuel et personnalisé.**

la sensibilisation à la maitrise de l'énergie

Tout au long de l'année, nous initions et/ou participons à des **animations dans le département** en lien avec la transition énergétique dans l'habitat : conférences thématiques, salons de l'habitat, fête de l'environnement, balades thermographiques, visites de chantier…

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître notre programme !

Nous rencontrer près de chez vous

02 37 21 32 71
eie28@soliha.fr
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

Permanence mensuelle
En partenariat avec ENERGIE Eure-et-Loir
le 2e jeudi du mois de 10h à 12h

CHATEAUDUN
Mairie,
1 place du 18 octobre

VERS
PARIS
VERS
NOGENT-LE-ROTROU, ALENÇON, A11
A11
VERS
LE MANS
DAMPIERRE-SOUS-BROU
BROU
MOULHARD
YEVRES
UNVERRE
D921
GOHORY
LA BAZOCHE-GOUET
LOGRON
CHAPELLE-GUILLAUME
D955
COMMUNE NOUVELLE D'ARROU
MARBOUE
MOLEANS
CONIE-MOLITARD
DONNEMAIN-SAINT-MAMES
D927
CHATEAUDUN
JALLANS
SAINT-DENIS-LANNERAY
LA CHAPELLE DU-NOYER
VILLEMAURY
VILLAMPUY
THIVILLE
N10
CLOYES LES TROIS RIVIERES
D924
VERS
CHARTRES
PARIS
A11
SAINT-CHRISTOPHE
VERS
ORGÈRES-EN BEAUCE
A10
A19
VERS
ORLÉANS
A10
A19
VERS
VENDOME, TOURS
A MOINS DE 130 KM DE
PARIS
EURE
YVELINES
ORNE
ESSONNE
EURE-ET-LOIR
SARTHE
LOIRET
LOIR-ET-CHER
2 km
Autoroute
Nationale
Departementale
Réseau Ferré
SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
2 ROUTE DE BLOIS - 28200 CHATEAUDUN
LE GRAND CHÂTEAUDUN
Communauté de Communes
WWW.GRANDCHATEAUDUN.FR

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN POUR VOUS ?

Depuis 2017, 23 communes se sont unies au sein d'un outil de coopération commun, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, regroupant les communes des anciennes Communautés de Communes du Dunois, des Plaines et Vallées Dunoises, des Trois Rivières et d'une partie de l'ancienne Communauté de Communes du Perche-Gouet.

LE GRAND CHÂTEAUDUN
Communauté de Communes

23 COMMUNES — **40 800 HABITANTS** — **780 KM²**

Pour la petite enfance :

- **2 Multi-accueils** (Brou et Marboué)
- **3 Relais d'assistant(e)s maternel(le)s** (Brou, Cloyes les Trois Rivières et Marboué)
- 1 réseau de **soutien à la parentalité** (Brou)

Pour la jeunesse :

- Des **accueils périscolaires et de loisirs** (Brou, Cloyes les Trois Rivières, Commune nouvelle d'Arrou, La Bazoche-Gouet, Marboué, Villemaury, Unverre)
- Des **animations** jeunesse et un **point information** jeunesse
- Du **transport scolaire** (Cloyes les Trois Rivières et Commune nouvelle d'Arrou)

Pour les entreprises :

- Un **service économique**
- Des dispositifs d'**aides** et de **subventions**
- Des **zones d'activités intercommunales** (Brou, Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières, Commune nouvelle d'Arrou, La Bazoche-Gouet, Marboué et Yèvres)
- Des **locaux** à la vente ou la location

Pour l'habitat, l'équilibre social et la santé :

- Le **portage des repas** (Châteaudun, Jallans, la Chapelle-du-Noyer et Saint-Denis Lanneray)
- **3 Maisons de Santé** pluridisciplinaires (Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières, Villemaury)
- Le déploiement du **numérique** (via le syndicat Eure-et-Loir numérique)
- Des aides pour l'**amélioration de l'habitat**
- La conception du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat** (PLUiH) et du **Plan Climat Air et Energie Territorial** (PCAET)

Pour l'environnement :
Par le biais de syndicats ou de délégataires de service public

- La collecte et **traitement des déchets ménagers** et déchets assimilés
- La production et fourniture d'**eau potable**
- L'**assainissement** des eaux usées
- La gestion des **milieux aquatiques** et **prévention des inondations**
- **Aires d'accueil** des gens du voyage

Pour la culture, le tourisme et le sport :

- 2 **piscines** permanentes (Châteaudun et Cloyes les Trois Rivières)
- 2 **bases de loisirs** (Brou et Marboué)
- 1 **espace forme et bien-être** (Cloyes les Trois Rivières)
- 1 **école de musique**, 4 pôles musicaux (Brou, Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières et Commune nouvelle d'Arrou)
- Un **programme culturel** avec près de 30 actions variées
- La **promotion du tourisme**

WWW.GRANDCHATEAUDUN.FR

Communauté de Communes du Grand Châteaudun
2 route de Blois - 28200 CHATEAUDUN
02 37 44 98 94 - bienvenue@grandchateaudun.fr

L'atelier « confection de masques »
mis en place pendant le 1er confinement.

Merci aux donateurs de tissus et élastiques ainsi qu'aux bénévoles qui ont passé beaucoup de temps à réaliser des masques.

Opération « Nettoyons la Nature »
du 26 septembre 2020.

Merci à tous les participants qui agissent pour le bien de l'environnement.

Spectacle déambulatoire du 24 juillet 2020
Place de l'Eglise et Rue du Professeur Félix Lejars

Opération « Sauvetage de poissons »
organisée le 10 août 2020 par des bénévoles
de l'AAPPMA de la région de Brou
(manque d'eau dû à la sécheresse). Merci à eux !